

Dans toutes les gares intermédiaires — il y en a 6 ou 7, je crois — entre Tournai et Orches, il n'y avait ni coupons, ni bagages, ni mobilier ! Les coupons d'abord. Un malheureux employé était obligé d'écrire toutes les indications sur un morceau de carton, pour chaque voyageur ! Il devait se faire à lui-même un barème spécial pour le service de la ligne ! Les bagages ensuite. Les infortunés ! Elles sont commandées depuis le mois de mars ! En attendant, personnel et voyageurs se guident d'après le soleil et les étoiles. C'est primitif ! Le mobilier enfin. Mais n'en parlons pas. Il est réduit à sa plus simple expression.

Les voyageurs se disaient avec raison que l'administration aurait parfaitement pu songer à tout cela, pendant les longs mois d'attente — et Dieu sait si l'on a attendu longtemps l'inauguration de cette bienheureuse ligne !

Labas. — Le 13e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1879 par la ville de Liège a eu lieu le samedi 15 décembre. Voici les numéros primés :

- N° 102339 remboursable par 39,000 francs.
- N° 60031 par 2,000 francs.
- N° 113332 par 1,000 francs.
- N° 99228—126997 chacun par 500 francs.
- N° 3361—32358—106444—128777—130315 remboursables chacun par 200 francs.

ANVERS. — On écrit d'Anvers : Messieurs les filous viennent d'appliquer à Anvers, un nouveau système de vol aux bijoux qui prouve en faveur de leur esprit inventif.

Hier après-midi, M. V... joillier à Anvers, reçut la visite de deux gentlemen qui, après avoir examiné en vrais connaisseurs, les différentes garnitures de l'étagère, firent choix d'une magnifique parure en diamants d'une valeur de 5,000 fr. L'un des messieurs tira son portefeuille et s'apprêta à payer lorsque son ami émit l'idée que peut-être la rivière ne serait pas entièrement du goût de Madame — sans doute la destinataire du royal cadeau.

« Qu'à cela ne tienne, fit l'autre, notre hôtel est tout près d'ici. Si monsieur le permet, tu iras montrer la garniture à madame, puis tu reviendras pour nous dire si elle lui convient. Pendant ce temps, moi je resterai ici avec l'argent jusqu'à ton retour. »

Le joillier ne vit aucun mal à la proposition des gentlemen et l'un d'eux s'éloigna avec le bijou.

Un bon quart d'heure s'écoula ; l'homme à l'argent attendait patiemment.

Alors se présenta un troisième personnage qui demanda à parler à M. V... Celui-ci se retira dans un coin du magasin, avec le nouveau venu, lequel, se disant appartenir à la police judiciaire, venait gracieusement prévenir le commerçant que, dans plusieurs boutiques de joilliers, s'étaient présentés deux messieurs qui, après avoir choisi des objets de valeur, au moment de payer l'achat émettaient l'idée de soumettre les bijoux achetés à la personne pour laquelle ils les destinaient et qui se trouvait dans un hôtel à proximité. L'un d'eux se rendait alors à l'hôtel, tandis que l'autre attendait l'argent en mains. Enfin, que ce dernier trouvait également moyen de s'enquêter sans solder la dépense et que le tout était joué.

M. V... voyant sa singulière analogie entre ces procédés et ceux de ses clients, eut une terrible appréhension et déclara à l'agent secret que le cas identique se présentait chez lui au moment même.

Le policier semblait tout heureux et, avec un fin sourire sur les lèvres, s'approcha du visiteur qui attendait toujours, il le pria de le suivre au bureau pour donner des éclaircissements.

L'homme à l'argent protesta avec indignation contre un pareil soupçon, mais l'agent de la force publique déclina ses titres et ouvrit son portefeuille pour montrer l'écharpe réglementaire dont il était coiffé.

Le client du joillier fit une résistance acharnée ; l'agent le prit au collet et lui mit les menottes. Il hâta une voiture dans laquelle il prit place avec son prisonnier, et le véhicule roula dans la direction de la Rampe.

On l'homme à l'écharpe n'était autre qu'un fin compère chargé de la délivrance de son collègue. La police fait d'actives recherches pour retrouver les trois filous qui courent encore.

JEMAPPEL. — On écrit de cette localité : « Une mégère que l'on ne comptait pas revoir, et dont le sobriquet terrible a remplacé le nom de Croquemitaine dans la bouche des mères et tantant leurs yeux qui rient », vient de revenir dans un hameau voisin, après une longue exiliation.

C'est la femme *** condamnée à la guillotine, il y a environ quinze ans, par la Cour d'assises du Hainaut, pour avoir cruellement causé la mort de pauvres petits microbes, au moyen d'épingles enfoncées dans leurs têtes ! Sa peine, d'abord commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, puis réduite à vingt-cinq ans de réclusion, vient d'être totalement levée par la clemence royale.

La femme *** est bien vieille, et bien brisée, et bien laide, et bien repentante. Ce n'est plus une bien femme, c'est un spectre. »

FAITS DIVERS

EXÉCUTION D'O'DONNELL. — Malgré les protestations des femmes et du gouvernement des Etats-Unis qui voulaient faire ajourner l'exécution d'O'Donnell, la reine d'Angleterre n'a pas accordé sa grâce au condamné. L'assassin du duc de Nemours a été pendu lundi matin, à 8 heures, à la prison de Newgate. Depuis quelques jours le prisonnier se préparait à mourir et paraissait entièrement résigné à son sort. Il ne proférait plus d'impressions contre ses juges et ne demandait plus, comme lors de sa condamnation, six mois de sursis pour avoir le temps d'assassiner tous les témoins de la Couronne qui avaient déposé dans les procès de Phoenix-Prick. La veille de l'exécution la femme et le frère d'O'Donnell ont pu pénétrer dans sa prison. Cette dernière entrevue a été extrêmement touchante.

Lundi, vers 6 heures du matin, le condamné était sur pied. Le R. P. Fleming, moine catholique de Newgate, était venu lui apporter les dernières consolations de la religion. Avant de mourir, O'Donnell se réconcilia avec Dieu et reçut la sainte communion.

A 7 heures 1/2, le gouverneur, les shérifs et les gardiens de la prison pénétrèrent dans la cellule. Le bourreau Binns, qui les accompagnait, procéda aussitôt à la toilette du condamné. Celui-ci ne laissa faire sans mot dire et presqua en souriant. Quelques minutes avant huit heures, le directeur

et les shérifs de Newgate avertirent le bourreau que le moment de l'exécution était arrivé. Le glas funèbre commença à tinter et le lugubre cortège se mit en marche pour se diriger vers l'échafaud. Le condamné marchait d'un pas ferme à côté de l'aumonier et paraissait écouter avec une grande attention ses dernières exhortations. L'instrument du supplice, entouré d'un détachement de policemen, s'élevait dans la cour de la prison. O'Donnell se montra courageux jusque sur l'échafaud. Son visage ne trahissait aucune émotion lorsqu'il franchit les degrés. Arrivé sur la plate-forme, il se dirigea droit vers le bourreau, sans prononcer une parole. Seulement on voyait ses lèvres s'agiter, le condamné priait à voix basse.

Lorsque Binns lui passa la corde autour du cou et lui mit sur la tête le bonnet blanc, O'Donnell ébaucha un sourire. En ce moment l'horloge de la prison de Newgate sonna huit heures. Binns fit jouer un ressort et O'Donnell fut lancé dans le vide. La justice des hommes était satisfaite. Le drap noir apparut aussitôt au sommet de la prison et la foule des curieux rassemblés dans Old Bailey pour assister à l'exécution fit entendre comme un sourd gémissement.

O'Donnell avait 48 ans. Dans la matinée de lundi des messes ont été dites dans toutes les églises catholiques de Londres pour le repos de l'âme du supplicié.

AFFAIRE DE LA FEMME COUPÉE EN MORCEAUX. — Il y a trois ans, on trouva dans la Saône, près de l'île Barbe, le cadavre d'une femme coupée en morceaux.

Ce crime fit grand bruit à cette époque. On arrêta un nommé Wils, bohémien, soupçonné du meurtre. Après enquête, il fut relâché faute de preuves.

Dernièrement, à la suite d'un vol, on arrêta, à Lons-le-Saulnier, une bande de bohémiens. Une femme Laforest qui en faisait partie, mise en prison, a laissé échapper ce propos : « C'est pas pour moi que les hommes sont arrêtés, c'est pour la femme coupée en morceaux. »

Ce propos fut transmis au parquet de Lyon. Une enquête fut ouverte et fit connaître qu'à l'époque du crime de l'île Barbe, le mari de la femme Laforest était le chef de la bande de bohémiens établie à Sathonay, d'où il disparut aussitôt. Aurait-il découvert le vrai coupable ?

UNE MALHEUREUSE AFFAIRE. — Le Phare de la Loire raconte le fait suivant, qui s'est passé quelques jours avant la mort de M. Rioust de Largentaye, député des Côtes-du-Nord, dans le château de Craffort, qu'habitait l'honorable député : « Une demande d'extradition, émanant du gouvernement italien et concernant un nommé Malagutti, accusé d'abus de confiance et de faux en écriture publique, avait été envoyée à M. le procureur de la République. On avait des raisons de supposer que Malagutti n'était autre qu'un domestique de M. Rioust de Largentaye, qui se faisait appeler Louis Bondy. Deux gendarmes s'étaient présentés au château, M. de Largentaye les fit conduire dans la chambre du domestique, situé au troisième étage, mais Bondy n'y était pas et on ne put le retrouver. Les gendarmes se retirèrent. Ils se précipitèrent de nouveau le lendemain. M. de Largentaye leur déclara que ce domestique était depuis treize ans à son service, et qu'il tenait de lui qu'il le fait pour lequel il était recherché remontait à plus de vingt ans. M. de Largentaye ajouta qu'il allait l'invoquer à se constituer prisonnier. Il revint quelques instants après annonçant que son domestique finissait de s'habiller et allait arriver. Après quelques instants d'une attente inutile, on remonta chez Malagutti ; celui-ci s'était esquivé. M. de Largentaye ne put se rappeler les habits qu'il portait. Quant aux domestiques du château, ils déclarèrent qu'ils n'avaient pas vu partir leur collègue et qu'ils ignoraient ce qu'il était devenu. M. Rioust de Largentaye, qui était souffrant depuis plusieurs mois, était très épuisé ; cet incident lui avait littéralement bouleversé le sang ; on craint qu'il n'ait précipité sa mort. »

LE GÉNÉRAL CARIEN. — Le Littoral de la France vient de publier la librairie Palmé, contient de ces récits patriotiques toujours si intéressants. En voici un exemple :

« A une petite distance de Home, et faisant partie de la commune de Merville, on trouve une vieille redoute, un fort dont les gardiens devaient autrefois surveiller une assez vaste étendue de côtes et particulièrement l'entrée de la rivière d'Orne. »

Par malheur, on négligeait souvent de renouveler ces garnisons, et le moment vint où la redoute de Merville ne compta plus qu'un seul défenseur.

Mais, dans le cœur de cet unique soldat, un grand courage s'alliait à l'amour de la patrie : il en devait donner une preuve merveilleuse.

C'était en 1762.

« Nous nous trouvions en guerre avec l'Angleterre, et chaque jour, des tentatives nouvelles avaient lieu contre nos ports. Une après-midi, Michel Cabien s'aperçut que des navires ennemis se dirigeaient vers l'embouchure de l'Orne, avec l'intention évidente d'y préparer un débarquement de troupes. »

« Une anxiété généreuse étroit l'âme de Cabien. Il sait que la redoute est à demi-cachée par les dunes de sable. Facilement, il épia toutes les manœuvres du ennemi qui ne peut se rendre compte du plus ou moins de forces de la garnison. »

« Cabien s'empara d'un tambour, but une charge furieuse, en même temps qu'il cria, donne des ordres à des soldats imaginaires, fait rouler des cailloux le long des murailles ; le tout sans relâche et avec un entrain extraordinaire. »

« Les Anglais s'étonnent. Aurait-il été mal renseigné ? Leur entreprise si bien combinée vait-elle trouver un obstacle sérieux ? »

« Le tambour redoublant, la prudence l'emporte, les voiles sont déployées et les navires s'éloignent lentement... »

« Cabien n'ose encore croire à son triomphe. Il continue à faire tout le bruit possible ; mais, quand enfin vaincu par la fatigue, il tombe épuisé, son regard suit avec joie, dans l'ombre du soir, la silhouette, de moins en moins distincte, des bâtiments ennemis. »

« Au matin, l'air frais le ranime, mais nul danger ne menace plus ce point du pays ; la mer est libre. »

« Les habitants firent une ovation à Michel, qui désormais fut connu sous la caractéristique appellation de : général Cabien. »

« Gaiement, il la porta jusqu'en 1804, époque de sa mort. »

TRAIT DE MOURS MOSCOVITES. — Le décès d'un négociant millionnaire de Moscou, M. Alexis Goubkine, a donné lieu ces jours derniers à un incident des plus regrettables. Les pauvres de la ville, ayant appris que les parents du défunt avaient décidé une large distribution d'aumône (1 r. par pauvre), se sont attroupés en foule énorme dès le matin aux alentours de la maison mortuaire, au boulevard Rodjestvensky. Quand un commis du défunt a paru sur le perron pour commencer la distribution, toute cette foule s'est ruée en avant d'un mouvement impétueux et, dans la cohue qui en est résultée, des cris d'angoisse ont retenti de toutes parts.

La police a eu beaucoup de peine à faire rétrograder cette houle humaine et, quand elle y fut parvenue, on a trouvé au bas du perron les cadavres de six mendiants étouffés et quatre malheureux vivants encore, mais atrocement mutilés.

ETIENNE MARCEL

On sait que madame de Witt, née Guizot, a entrepris un ouvrage patriotique, tout à fait digne du nom qu'elle fait revivre. Madame de Witt publie, chaque semaine, un nouveau volume sous ce titre : *Les Chroniques de l'histoire de France*. Elle coordonne, elle abrège et traduit, quand il le faut, ces vieilles sources de notre histoire nationale ; elle en compose un récit exact et fidèle, sans commentaires, sans aucune appréciation personnelle. La leçon sort des récits ; la jeunesse aura sous les yeux nos véritables annales que n'aurait pas dénigrées l'esprit de parti, ou de système.

Ce volume, suivant la nouveauté suaire qu'a introduite M. Duruy dans sa magnifique *Histoire des Romains*, est illustré de grandes planches et de gravures moins importantes reproduisant les vieux monuments, les sceaux de nos rois, les engins de guerre, etc. L'enseignement est double ; les jeunes lecteurs le recevront par l'esprit et par les yeux. Le volume de cette année comprend les *Chroniques*, de Suger, à Froissart.

Nous y relevons un seul fait que nous désirons à MM. les conseillers municipaux, parisiens, lesquels ont innocemment glorieux, en ces derniers temps, l'un des plus grands traités de notre vieille histoire, le prévôt des marchands de Paris, Etienne Marcel. Nous disons « innocemment », parce qu'il est de toute évidence que nos conseillers municipaux ne savaient point ce qu'ils faisaient, étant presque tous de farcieux partisans de l'enseignement obligatoire, mais n'en ayant pas eux-mêmes profité. Les bienfaits n'en sont que pour leur lit.

Dans cet Etienne Marcel avait su se rendre maître de Paris, après la bataille de Poitiers et grâce à la captivité de notre roi Jean en Angleterre, résolut d'abord de faire tuer les conseillers du dauphin, qui fut depuis Charles V.

« En la présence du duc de Normandie (le dauphin), trois des plus grands seigneurs de son conseil furent tués si près de lui, que sa robe et sa ensanglantée. Il fut lui-même en grand péril ; mais on lui donna un des chapeliers à porter (les chapeliers aux couleurs parisiennes) et il fut obligé de pardonner la mort de ses trois chevaliers. »

D'après la chronique de Saint-Denis, Marcel dit au prince : « Je vous requiers de ratifier la mort de ces traitres, car c'est par la volonté du peuple que ceci s'est fait. »

Puis, le Dauphin, ayant pu s'enfuir de Paris, Marcel s'empara du Louvre, fortifia la ville et la tyrannie à l'aide de quelques compagnies de gens de guerre et de pillage qu'il avait gagées. La bourgeoisie parisienne résistait encore ; le prévôt et eut Charles le Mauvais, roi de Navarre et comte d'Evreux, le pire ennemi de la nationalité française et l'allié des Anglais.

« Or, le prévôt et ceux de sa suite, sentant bien qu'ils ne pourraient, par aucun moyen, trouver merci ni remède auprès du duc de Normandie (qui tenait Paris bloqué), jugèrent qu'il valait mieux pour eux descendre ou via et en bonne propriété que d'être défaits, et qu'il était meilleur d'occire que d'être occis. Ils traitèrent donc secrètement avec les Anglais qui guerroyaient contre ceux de Paris et promirent de leur ouvrir à minuit la porte Saint-Antoine et la porte Saint-Honoré, et les Anglais avec les Navarrais devaient venir si bien pourvus qu'ils pussent tout passer au fil de l'épée dans Paris, sauf dans les maisons qui portaient un certain signe que l'ennemi devait connaître... »

« Dieu inspira certains bourgeois de Paris, desquels Jean Maillart et Simon, son frère... Aussitôt, ils s'armèrent... et bien pourvus d'armes et de compagnons bien instruits de ce qu'ils devaient faire, s'en vinrent un peu avant minuit à la porte Saint-Antoine et y trouvèrent le prévôt des marchands, les clefs de la porte à la main. »

« Le premier mot que Jean Maillart lui dit fut de l'appeler par son nom : « Etienne, Etienne, que faites-vous ici à cette heure ? » Le prévôt répondit : « Jean, en quoi cela vous regarde-t-il de le savoir ? Je suis ici pour prendre garde à la porte, et à ceux de la ville dont j'ai le gouvernement. — Par Dieu ! repartit Jean Maillart, il n'en va pas ainsi et vous n'êtes pas ici, à cette heure, pour le bien. Et je vous montre, dit-il à ceux qui étaient avec lui, comment il tient les clefs de la porte entre ses mains pour trahir la ville. »

« Le prévôt des marchands s'avança et dit : « Vous mentez ! — Par Dieu ! repartit Jean Maillart, c'est vous, traître, qui mentez. » Et, aussitôt, il le frappa, d'un coup de sa ceinture : « A la mort tous ceux de son côté, car ce sont des traitres ! »

« Etienne Marcel fut tué avec ses compagnons, et la ville fut sauvée. Les gens honnêtes et tout simples qui, par hasard, ne connaissaient point cette histoire et qui la lironnent sont bien surpris. Ils ne savent point qu'aux yeux des forcés d'un certain parti, ce n'est pas un crime de trahir son pays, pour peu que, d'ailleurs, on ait fait tuer des soldats et des seigneurs, et d'ailleurs outragé un roi. Ces gens tout simples se demandent donc pourquoi, au lieu d'honorer Etienne Marcel, qui voulait livrer Paris aux Anglais, le conseil municipal parisien n'a pas plutôt élevé une statue à ce Jean Maillart, qui le leur a arraché ? »

« Etienne Marcel fut tué avec ses compagnons, et la ville fut sauvée. Les gens honnêtes et tout simples qui, par hasard, ne connaissaient point cette histoire et qui la lironnent sont bien surpris. Ils ne savent point qu'aux yeux des forcés d'un certain parti, ce n'est pas un crime de trahir son pays, pour peu que, d'ailleurs, on ait fait tuer des soldats et des seigneurs, et d'ailleurs outragé un roi. Ces gens tout simples se demandent donc pourquoi, au lieu d'honorer Etienne Marcel, qui voulait livrer Paris aux Anglais, le conseil municipal parisien n'a pas plutôt élevé une statue à ce Jean Maillart, qui le leur a arraché ? »

« Etienne Marcel fut tué avec ses compagnons, et la ville fut sauvée. Les gens honnêtes et tout simples qui, par hasard, ne connaissaient point cette histoire et qui la lironnent sont bien surpris. Ils ne savent point qu'aux yeux des forcés d'un certain parti, ce n'est pas un crime de trahir son pays, pour peu que, d'ailleurs, on ait fait tuer des soldats et des seigneurs, et d'ailleurs outragé un roi. Ces gens tout simples se demandent donc pourquoi, au lieu d'honorer Etienne Marcel, qui voulait livrer Paris aux Anglais, le conseil municipal parisien n'a pas plutôt élevé une statue à ce Jean Maillart, qui le leur a arraché ? »

« Etienne Marcel fut tué avec ses compagnons, et la ville fut sauvée. Les gens honnêtes et tout simples qui, par hasard, ne connaissaient point cette histoire et qui la lironnent sont bien surpris. Ils ne savent point qu'aux yeux des forcés d'un certain parti, ce n'est pas un crime de trahir son pays, pour peu que, d'ailleurs, on ait fait tuer des soldats et des seigneurs, et d'ailleurs outragé un roi. Ces gens tout simples se demandent donc pourquoi, au lieu d'honorer Etienne Marcel, qui voulait livrer Paris aux Anglais, le conseil municipal parisien n'a pas plutôt élevé une statue à ce Jean Maillart, qui le leur a arraché ? »

« Etienne Marcel fut tué avec ses compagnons, et la ville fut sauvée. Les gens honnêtes et tout simples qui, par hasard, ne connaissaient point cette histoire et qui la lironnent sont bien surpris. Ils ne savent point qu'aux yeux des forcés d'un certain parti, ce n'est pas un crime de trahir son pays, pour peu que, d'ailleurs, on ait fait tuer des soldats et des seigneurs, et d'ailleurs outragé un roi. Ces gens tout simples se demandent donc pourquoi, au lieu d'honorer Etienne Marcel, qui voulait livrer Paris aux Anglais, le conseil municipal parisien n'a pas plutôt élevé une statue à ce Jean Maillart, qui le leur a arraché ? »

« Etienne Marcel fut tué avec ses compagnons, et la ville fut sauvée. Les gens honnêtes et tout simples qui, par hasard, ne connaissaient point cette histoire et qui la lironnent sont bien surpris. Ils ne savent point qu'aux yeux des forcés d'un certain parti, ce n'est pas un crime de trahir son pays, pour peu que, d'ailleurs, on ait fait tuer des soldats et des seigneurs, et d'ailleurs outragé un roi. Ces gens tout simples se demandent donc pourquoi, au lieu d'honorer Etienne Marcel, qui voulait livrer Paris aux Anglais, le conseil municipal parisien n'a pas plutôt élevé une statue à ce Jean Maillart, qui le leur a arraché ? »

« Etienne Marcel fut tué avec ses compagnons, et la ville fut sauvée. Les gens honnêtes et tout simples qui, par hasard, ne connaissaient point cette histoire et qui la lironnent sont bien surpris. Ils ne savent point qu'aux yeux des forcés d'un certain parti, ce n'est pas un crime de trahir son pays, pour peu que, d'ailleurs, on ait fait tuer des soldats et des seigneurs, et d'ailleurs outragé un roi. Ces gens tout simples se demandent donc pourquoi, au lieu d'honorer Etienne Marcel, qui voulait livrer Paris aux Anglais, le conseil municipal parisien n'a pas plutôt élevé une statue à ce Jean Maillart, qui le leur a arraché ? »

« Etienne Marcel fut tué avec ses compagnons, et la ville fut sauvée. Les gens honnêtes et tout simples qui, par hasard, ne connaissaient point cette histoire et qui la lironnent sont bien surpris. Ils ne savent point qu'aux yeux des forcés d'un certain parti, ce n'est pas un crime de trahir son pays, pour peu que, d'ailleurs, on ait fait tuer des soldats et des seigneurs, et d'ailleurs outragé un roi. Ces gens tout simples se demandent donc pourquoi, au lieu d'honorer Etienne Marcel, qui voulait livrer Paris aux Anglais, le conseil municipal parisien n'a pas plutôt élevé une statue à ce Jean Maillart, qui le leur a arraché ? »

« Etienne Marcel fut tué avec ses compagnons, et la ville fut sauvée. Les gens honnêtes et tout simples qui, par hasard, ne connaissaient point cette histoire et qui la lironnent sont bien surpris. Ils ne savent point qu'aux yeux des forcés d'un certain parti, ce n'est pas un crime de trahir son pays, pour peu que, d'ailleurs, on ait fait tuer des soldats et des seigneurs, et d'ailleurs outragé un roi. Ces gens tout simples se demandent donc pourquoi, au lieu d'honorer Etienne Marcel, qui voulait livrer Paris aux Anglais, le conseil municipal parisien n'a pas plutôt élevé une statue à ce Jean Maillart, qui le leur a arraché ? »

« Etienne Marcel fut tué avec ses compagnons, et la ville fut sauvée. Les gens honnêtes et tout simples qui, par hasard, ne connaissaient point cette histoire et qui la lironnent sont bien surpris. Ils ne savent point qu'aux yeux des forcés d'un certain parti, ce n'est pas un crime de trahir son pays, pour peu que, d'ailleurs, on ait fait tuer des soldats et des seigneurs, et d'ailleurs outragé un roi. Ces gens tout simples se demandent donc pourquoi, au lieu d'honorer Etienne Marcel, qui voulait livrer Paris aux Anglais, le conseil municipal parisien n'a pas plutôt élevé une statue à ce Jean Maillart, qui le leur a arraché ? »

« Etienne Marcel fut tué avec ses compagnons, et la ville fut sauvée. Les gens honnêtes et tout simples qui, par hasard, ne connaissaient point cette histoire et qui la lironnent sont bien surpris. Ils ne savent point qu'aux yeux des forcés d'un certain parti, ce n'est pas un crime de trahir son pays, pour peu que, d'ailleurs, on ait fait tuer des soldats et des seigneurs, et d'ailleurs outragé un roi. Ces gens tout simples se demandent donc pourquoi, au lieu d'honorer Etienne Marcel, qui voulait livrer Paris aux Anglais, le conseil municipal parisien n'a pas plutôt élevé une statue à ce Jean Maillart, qui le leur a arraché ? »

« Etienne Marcel fut tué avec ses compagnons, et la ville fut sauvée. Les gens honnêtes et tout simples qui, par hasard, ne connaissaient point cette histoire et qui la lironnent sont bien surpris. Ils ne savent point qu'aux yeux des forcés d'un certain parti, ce n'est pas un crime de trahir son pays, pour peu que, d'ailleurs, on ait fait tuer des soldats et des seigneurs, et d'ailleurs outragé un roi. Ces gens tout simples se demandent donc pourquoi, au lieu d'honorer Etienne Marcel, qui voulait livrer Paris aux Anglais, le conseil municipal parisien n'a pas plutôt élevé une statue à ce Jean Maillart, qui le leur a arraché ? »

« Etienne Marcel fut tué avec ses compagnons, et la ville fut sauvée. Les gens honnêtes et tout simples qui, par hasard, ne connaissaient point cette histoire et qui la lironnent sont bien surpris. Ils ne savent point qu'aux yeux des forcés d'un certain parti, ce n'est pas un crime de trahir son pays, pour peu que, d'ailleurs, on ait fait tuer des soldats et des seigneurs, et d'ailleurs outragé un roi. Ces gens tout simples se demandent donc pourquoi, au lieu d'honorer Etienne Marcel, qui voulait livrer Paris aux Anglais, le conseil municipal parisien n'a pas plutôt élevé une statue à ce Jean Maillart, qui le leur a arraché ? »

Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que les précieuses *Chroniques de France* viennent à nouveau d'être expérimentées par une commission de médecins célèbres, et que leur efficacité a été reconnue par elle de beaucoup supérieure à tout ce qui a paru jusqu'à ce jour. Affections de l'estomac, troubles intestinaux et vices du sang, auxquels sont dus une foule de maux et maladies de toute sorte. De plus nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs qu'un dépôt de ce merveilleux remède existe à la Pharmacie, Grande-Place, à Boubaix, 1 fr. 50 dans toutes les bonnes pharmacies. 2447-29783

REVUE DES MODES

Paris, 16 décembre. Voilà longtemps, il me semble, que nous ne nous sommes occupées de la toilette des enfants. Les mamans cependant sont si heureuses de parer leurs mignons bébés, et ces derniers si peu soigneux des beaux vêtements dont on les habille, que les lettres nous arrivent en masse, l'une s'inquiétant du chapeau, l'autre de la chaussure, une troisième d'un pardessus et cent autres de cent détails différents, auxquels nous avons résolu de répondre de manière générale en prenant l'accoutrement de ces infimement petits, depuis la guêtré jusqu'au chapeau.

Puisque nous parlons guêtré, disons qu'elles sont toujours à la mode, surtout en laine blanche tricotée, pour les premiers âges. Plus tard, on les porte en drap loutre, beige ou bleu, selon la couleur du costume. Une petite fille porte fort bien des guêtres jusqu'à l'âge de sept ou huit ans. Pour les petits garçons, même à partir de cet âge, nous préférons les jambières en cuir, qui préservent du froid et surtout de l'humidité.

Comme costume nouveau pour petit garçon et petite fille de trois à quatre ans, nous citons la robe Diablotin, en velours commissionnaire ou velours de lalaisie. C'est une sorte de blouse droite, n'ayant d'autres contours que celles du dessous de bras. Des fronces ajustent un peu la taille sur le devant et dans le dos ; une cordelière, fixée, par derrière, sur ces fronces mêmes, vient se nouer en avant. Quant au bord inférieur de la robe, il n'a pour toute garniture qu'une série de grandes dents découpées, d'où lui vient son nom de Diablotin.

Pour les jeunes filles de douze à seize ans, on fait le fort joli vêtement genre *Diablotin*, mais plus coquet encore que la dernière *Molitor*, complètement délaissée. En voici un modèle fort élégant : il est en drap gris-bleu, doublé de satin loutre orné et piqué. Le vêtement est plissé dans le haut par devant et par derrière, au bas d'un empiècement semblable à ceux dont on garnit les tabliers d'enfants. A la taille, les plis s'arrêtent et l'étoffe est froncée de manière à ajuster complètement le vêtement. Les devants sont fermés par une sous-patte, cachée par une bande de castor naturel large de 5 à 6 centimètres. Une cordelière de soie, de même teinte que le drap, est fixée sur les fronces, au bas du dos, et vient se nouer par devant. Ce drap recouvert d'un collier de castor. Manche à coudre, avec poignet de castor.

Ce modèle, d'une coupe fort simple, fait le plus élégant effet et convient parfaitement aux jeunes filles dont nous avons indiqué l'âge.

Il est un autre genre redingote, qui a beaucoup de cachet. Celui que nous avons vu était en peluche *feuille morte*. Les devants étaient croisés, avec double rang de boutons. Le dos, presque ajusté, était taillé court et complété par une jupe droite froncée dans le haut et rapportée à l'extrémité du dos. Sur cette jupe, retombait une riche cordelière de soie, formant arabesques au bas de la taille. Col *Rospière* à deux collets, doublé de satin vierge.

La coiffure des enfants est le souci de bien des mères. Tant qu'ils sont petits bébés, chacun sait qu'on dispose leurs cheveux en boucles. Plus tard, les petits garçons ont encore les cheveux bouclés sur les côtés et par derrière, mais coupés en frange sur le front. Quant aux petites filles, elles portent leurs cheveux ondulés, tombant sur le dos et maintenus en arrière de la tête par un ruban noué.

Quelques jeunes filles de treize à quatorze ans ont eu l'idée de resusciter la resille légère aux larges mailles, enveloppant ces cheveux abondants qui la font retomber jusqu'au milieu du dos. C'est une idée charmante, parce que cette coiffure a l'air jeune et fait valoir la chevelure. Elle a beaucoup d'adeptes, et nul doute que nous la voyions se généraliser.

A seize, dix-sept ans et au-dessus, c'est la nuque découverte et le « huit » tordu sur le sommet de la tête que l'on aime par-dessus tout. On a supprimé du coup les élastiques des chapeaux afin de laisser aux cheveux relevés sur la nuque leurs lignes ondulées et cette bouffure charmante, d'autant plus marquée que les cheveux sont plus épais. Une épingle d'acier à tête d'écaille ou de jaïs pique la calotte et maintient le chapeau.

Les chapeaux ronds de jeune fille affectent surtout la forme droite, genre Crillon ou Postillon, Voici un charmant modèle.

Les ailes, presque plates, mais un peu baissées à droite, sont en feutre grenat, doublées de velours de même teinte, et bordées d'un galon chapelier. La calotte est en velours grenat collé ; elle est haute et légèrement rétrécie au sommet. Deux rubans de velours l'un grenat et l'autre gris vert, sont torlus autour de la calotte et viennent mourir sous deux choux étagés faits en rubans de velours de même teinte. Ces choux font sautoir à gauche ; ils ont, au pied, un joli colibri, à longue queue en lyre étalant ses

plumes chatoyantes. Quelquefois ce genre de garniture est disposé sur un simple chapeau de feutre et l'on supprime même le colibri aux ailes diaprées.

Nous avons vu dans le même atelier une adorable petite capote qui mérite les honneurs d'une description : elle est en galon collé, genre ottoman, comme nous avons indiqué précédemment ; elle est toute mignonne, à calotte plate. Comme bordure, un bourrelet de peluche. Nous avon dit bourrelet et nous devons expliquer ce mot.

Afin de donner plus de relief à cette bordure et en faire un encadrement plus doux et plus étoffé au visage, on garnit le contour du chapeau d'un petit bourrelet d'ouate, quand on a fini de le lainer. Et c'est sur cette ouate que l'on pose le biais qui borde le chapeau. C'est une innovation qui a bien son intérêt. Mais n'oublions pas la garniture de cette jolie capote : un beau nœud en crêpe anglais brevette, étalant ses roques souples et bien chiffonnées sur le devant du chapeau, un peu à gauche. Les plissés qui bordent les pans de crêpe venant même caresser les cheveux. Comme brides, une jugulaire de peluche, attachée à gauche.

DERNIÈRE HEURE

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES (De nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL)

Chez M. J. Ferry Paris, 23 décembre. Hier soir, à eu lieu le premier grand dîner offert au corps diplomatique par M. J. Ferry, ministre des affaires étrangères.

Le marquis de Tong souffrait, s'est fait excuser en disant qu'il était souffrant, son secrétaire s'est fait excuser pour le même motif.

Tout le monde diplomatique y était représenté à l'exception de M. le prince Orloff et du nonce du pape.

A la suite du dîner a eu lieu une réception qui s'est terminée très-tard dans la nuit.

On remarquait dans l'assistance plusieurs ministres : MM. Martin-Fénelix, Waldeck-Rousseau, général Campenon, général Peyron, de nombreux députés et sénateurs, le général Pittié.

Les troupes victorieuses du Tonkin Paris, 23 décembre. On annonce que le président de la République a témoigné le désir d'adresser un ordre du jour de félicitations aux troupes placées sous le commandement en chef de l'amiral Courbet.

M. de Giers Paris, 23 décembre. M. de Giers, ministre des affaires étrangères de Russie vient d'arriver à Berne, pour passer en famille les fêtes de Noël.

M. de Giers est accompagné de son cabinet et dans le monde diplomatique on considère ce fait comme très important, puisqu'on le rattache au projet de visite du ministre russe à lord Granville et M. Jules Ferry.

Les Frères de la doctrine chrétienne Paris, 23 décembre. MM. Madier de Montjau et Floquet ont rédigé une proposition tendant à interdire le port du costume ecclésiastique aux Frères de la doctrine chrétienne.

BULLETIN DU COMMERCE

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinmond, communiqué par Jules Cauet. Paris, 23 décembre 1883. Cours de clôture de New York, du 22 décembre

Cotons

déc. janv. fév. mars avril mai juin	10.40	10.65
-------------------------------------	-------	-------